

DOSSIER PÉDAGOGIQUE

L'ISÈRE EN HISTOIRE(S) LE MOYEN ÂGE

NOS ANCÊTRES LES GERMAINS
LA LENTE ÉMERGENCE D'UNE PRINCIPAUTÉ
476 - 1492

2

RESSOURCES DOCUMENTAIRES POUR LES ENSEIGNANTS



MUSÉE
DE L'ANCIEN
ÉVÊCHÉ

isère
CONSEIL GÉNÉRAL
www.isere.fr

L'Isère en histoire(s). Le Moyen Âge. 476 – 1492

Nos ancêtres les Germains. La lente émergence d'une principauté

Exposition permanente - salle 6

L'Isère en histoire(s) retrace l'histoire des femmes et des hommes qui ont cultivé, exploité, aménagé et organisé ce territoire, l'Isère, de la Préhistoire à nos jours.

Au cours de cette grande aventure humaine, le Moyen Âge est un temps long, de plus de mille ans, qui voit la mise en place des principales structures du monde actuel.

La salle d'exposition consacrée à cette période donne à voir et à comprendre le Moyen Âge dans notre région. Après une période d'instabilité de cinq siècles, émerge une lignée qui prend le nom de « Dauphin ». Elle est à l'origine du Dauphiné qui reviendra en 1349 au royaume de France. Un régime seigneurial fort apparaît, accompagné d'une division de la société en trois ordres. Les communautés se structurent dans les campagnes et les villes se développent. Partout, la foi est profonde.

Les plus belles collections départementales sont exposées pour illustrer ces thématiques : objets de la vie quotidienne, équipement des chevaliers, statuaire religieuse, sceaux, charte de franchises... Des illustrations (reproductions numériques de parchemin et gravure) permettent de saisir l'organisation des territoires. Aux côtés des textes explicatifs, des cartes aident à comprendre les faits politiques marquants. Elles offrent aussi d'utiles repères dans le temps et dans l'espace.

Cette présentation fait écho à l'histoire plus générale du monde médiéval. Afin d'accompagner les professeurs qui souhaitent enrichir leur enseignement de témoignages livrés par les collections exposées, le musée met à leur disposition, dans ce dossier, les ressources disponibles dans le parcours de visite.

Ressources documentaires pour les enseignants / Mode d'emploi

Ce dossier à destination des enseignants regroupe une sélection de connaissances présentées dans l'exposition : textes et objets de collection, cartes et chronologies mais aussi contenu des Petits Outils Multimédias qui sont des applications numériques disponibles sur tablettes tactiles, en prêt à l'accueil du musée ou en téléchargement sur www.ancien-veche-isere.fr.

Ces documents sont des outils que le professeur peut utiliser en classe pour compléter les enseignements. Ils peuvent aussi être valorisés pour préparer la visite au musée ou bien la prolonger. Dans ce cas, ils offrent des contenus qui trouvent écho dans les fiches-découvertes qui sont à destination des élèves et qui permettent une visite active et en autonomie de l'exposition -cf. Dossier pédagogique. 1 Fiches-découvertes pour les élèves (cycle 3).

Ces ressources documentaires sont complétées de suggestions pour parfaire les découvertes (bibliographie et sites internet, itinéraires pour prolonger la visite) et d'informations pratiques pour organiser une venue au musée.

Sommaire

1. L'exposition > les textes et une sélection de pièces de collection et d'illustrations	page 3
2. Les documents > la chronologie et les cartes	page 14
3. Les Petits Outils Multimédias > les textes et les images	page 19
4. Les ressources complémentaires > livres et sites internet	page 36
5. Les suggestions pour prolonger la découverte > les itinéraires de visite	page 37
6. Les informations pratiques > pour organiser sa venue au musée	page 38

1. L'EXPOSITION

Les textes de l'exposition

Une sélection de pièces de collection et d'illustrations

LE MOYEN ÂGE, 476 – 1492

NOS ANCÊTRES LES GERMAINS

UNE PRINCIPAUTÉ* FÉODALE, LE DAUPHINÉ

Le Moyen Âge, qui s'étend sur près de mille ans, voit la mise en place des principales structures du monde actuel. Pendant le haut Moyen Âge, tandis que se défait l'ordre politique issu de l'Empire romain, les royautes germaniques burgondes puis franques ne peuvent empêcher l'émancipation de nobles, propriétaires terriens fortunés. Accaparant à leur profit des pouvoirs relevant du souverain, se saisissant des biens et revenus de l'Église, ils assurent leur domination sur le pays alentour, depuis leur château. C'est le tournant de l'An mil et la naissance du régime seigneurial*. La société est divisée en trois ordres : la noblesse, le clergé et le tiers état. Cette période voit le développement des campagnes avec la création de bourgs au pied des châteaux et de villages autour des églises et de leur cimetière. Cette organisation du territoire modèle aujourd'hui encore nos terroirs. Parmi ces hommes, émerge bientôt une lignée qui prend le nom de « Dauphin » ; elle va tenter de mettre en place une principauté unifiée, le Dauphiné, qui reviendra en 1349 au royaume de France.

* PRINCIPAUTÉ : petit État gouverné par un prince.

* RÉGIME SEIGNEURIAL : la seigneurie est un grand domaine sur lequel le seigneur (un individu ou une personne morale comme un ordre religieux) dispose de nombreux droits : justice, péages, taxes diverses... et perçoit des impôts directs comme la taille.

UNE LONGUE PÉRIODE D'INSTABILITÉ POLITIQUE 6^e – 11^e siècles

Pour accompagner la lecture de ce texte, on se reportera aux cartes (page 15)

À la fin du 5^e siècle, les royaumes germaniques (les Barbares) se mettent en place. Autour de leur capitale, Genève (carte n°1), les Burgondes* entrent en conflit avec les Francs* et sont vaincus en 534. Malgré les réorganisations franques puis carolingiennes*, de nouvelles invasions achèvent de défaire les institutions. En 843, après le partage de l'empire de Charlemagne, la Bourgogne-Provence (carte n°2) est intégrée dans le royaume de Lothaire. Puis elle passe en 1032 sous l'autorité de Conrad II et devient terre du Saint Empire Romain Germanique (carte n°3). De l'autre côté des frontières, s'esquisse la France des Capétiens*.

* BURGONDES ET FRANCS : ces Germains ont laissé leur nom à la Bourgogne et à la France. Les Romains les désignaient sous le nom de Barbares qui signifie peuples étrangers.

* CAROLINGIENS : rois francs qui ont régné sur l'Europe de l'Ouest du 8^e au 10^e siècle.

* CAPÉTIENS : dynastie régnant sur la France de 987 à 1328.

CASQUE DIT DE VÉZERONCE OU DE CLODOMIR



Cuivre doré, laiton, fer et cuir

Vers 524

Trouvé en 1879 dans une tourbière de Vézeronce, Isère

En 524, une bataille pour la domination du territoire oppose à Vézeronce, les guerriers francs aux armées burgondes. Le combat tourne à l'avantage provisoire des Burgondes et le roi franc, Clodomir, y perd la vie. Ce casque a été trouvé – pense-t-on – sur les lieux de la bataille. Sa riche ornementation laisse penser qu'il appartenait à un personnage important : Clodomir ? Rien ne permet d'en être sûr...

Clermont

Château à Chirens, 11^e siècle

De gueules à deux clefs d'argent posées en sautoir

> *À fond rouge avec deux clefs blanches croisées*

Sassenage

Château aux Côtes de Sassenage, 11^e siècle

Burelé d'argent et d'azur de dix pièces, au lion de gueules, armé, lampassé et couronné d'or, brochant sur le tout

> *À fond rayé de dix bandes horizontales blanches et bleues avec, par-dessus, un lion couronné rouge dont les griffes, la langue et la couronne sont jaunes*

Bocsozel

Château au Mottier, 11^e siècle

D'or, au chef échiqueté d'argent et d'azur de deux traits

> *À fond jaune, dont la partie supérieure est constituée de deux lignes d'un damier blanc et bleu*

Bressieux

Château à Bressieux, 11^e siècle

De gueules à trois fascés de vair, alias falsé de gueules et de vair de six pièces

> *À fond rouge avec trois bandes horizontales de vair (c'est-à-dire de fourrure représentée par une alternance de clochettes blanches et bleues) ou rayé de six bandes horizontales rouges et de vair*

Clérieu

Château à Clérieu, 12^e siècle

D'azur à deux clefs adossées d'or

> *À fond bleu avec deux clefs jaunes représentées dos à dos*

Maubec

Château à Maubec, 13^e siècle

D'or à deux léopards, l'un sur l'autre, passant d'azur

> *À fond jaune occupé par deux lions bleus représentés horizontalement, semblant marcher avec la tête de face*

Les armoiries apparaissent au Moyen Âge et sont d'abord utilisées pour identifier les chevaliers et leur lignée, puis les clercs, les bourgeois, les villes... La description se fait dans un langage technique, le langage héraldique.

L'ENCADREMENT SPIRITUEL

Au 10^e siècle s'achève la christianisation des campagnes désormais couvertes d'un dense réseau de paroisses*. La foi chrétienne est profonde, soutenue par la présence des clercs* qui accompagnent la vie des individus, de la naissance jusqu'à la mort. L'Église rénovée s'appuie sur des évêques énergiques, comme Hugues de Châteauneuf (évêque de Grenoble entre 1080 et 1132) qui restaure le patrimoine de son diocèse* accaparé par les laïques*, et sur des fondations religieuses qui desservent les églises paroissiales. Outre les maisons déjà présentes comme Bonnevaux, le Dauphiné donne naissance, à la fin du 11^e siècle, à trois ordres originaux : les chartreux à Saint-Pierre-de-Chartreuse, les chalaisiens à Voreppe et les antonins à Saint-Antoine-l'Abbaye. L'Église est aussi en charge de l'éducation et de la charité. Étroitement liée aux pouvoirs économiques et politiques, elle devient une puissance temporelle qui sera contestée.

* PAROISSE : territoire de l'Église dépendant d'un prêtre.

* CLERCS : membres du clergé régulier (les ordres religieux) ou séculier (prêtres, évêques...).

* DIOCÈSE : territoire placé sous la juridiction d'un évêque ou d'un archevêque.

* LAÏQUES : tous ceux qui ne sont pas clercs.

SAINT ROCH, PROTECTEUR CONTRE LA PESTE



Selon la légende, Saint Roch, pèlerin sur la route de Rome, soigna les pestiférés avant d'être touché par la maladie puis guéri miraculeusement.

Il vécut au 14^e siècle, mais c'est à la fin du 15^e siècle qu'il connaît une grande vénération. Son culte est lié à la protection contre la peste qui fit en Europe et en Dauphiné d'énormes ravages à la fin du Moyen Âge. Cette statue est une des toutes premières représentations sculptées du saint dans les Alpes occidentales.

Le saint, debout et couvert de sa pèlerine, porte au côté gauche une besace suspendue par une lanière de cuir. De ses deux mains, il écarte son vêtement pour montrer l'ulcération (ou bubon) de la peste, figurée ici sur la cuisse.

Noyer

Fin 15^e siècle

Provient de l'ancienne église paroissiale (détruite), Bressieux, Isère

PANNEAUX DU RETABLE DE LA CHAPELLE DU CHÂTEAU DE BON REPOS



Huile sur bois

Fin 15^e ou début 16^e siècle

Jarrie, Isère

Un retable est un ensemble de panneaux placés derrière l'autel d'une église. Ces deux panneaux encadrent une scène de la Nativité aujourd'hui disparue. Sont représentés Jacob et sept de ses fils. Le patriarche de l'Ancien Testament est tourné vers ses « bons » fils et énonce avec eux des prophéties sur la venue du Christ et l'avènement du christianisme. À droite, Dan, le fils maudit, prédit, lui, l'avènement de l'antéchrist.

VIERGE ASSISE



La Vierge, assise sur le trône de la sagesse, présente au monde son Fils, assis sur son genou gauche. L'œuvre est taillée dans une seule pièce de bois, creuse à l'intérieur. Cette Vierge de majesté, qui était offerte à la vénération et à la dévotion des fidèles, pourrait être l'œuvre d'un artisan local de la fin du 12^e ou du début du 13^e siècle. Elle porte la trace d'une brûlure dont on ne connaît pas l'origine.

Noyer

Provient de l'ancienne église paroissiale (détruite), Bressieux, Isère

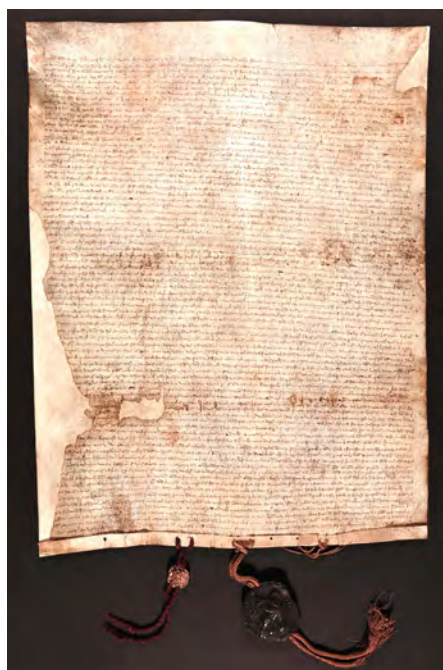
LA NAISSANCE DES COMMUNAUTÉS

La population habite soit dans des villages ruraux groupés autour de l'église, soit dans les bourgs castraux* organisés autour d'une motte ou d'un château et enfermés à l'intérieur de remparts. Le bourg doit son développement aux fonctions commerciales : marchés hebdomadaires abrités sous la halle – comme à Crémieu ou à La Côte-Saint-André – où s'échangent des produits locaux, ainsi que les foires et les péages. Ce sont des sources de revenus pour le seigneur. La communauté des habitants (les bourgeois) s'organise et obtient des « libertés », ensemble d'avantages et d'exemptions d'impôts consacré par la charte de franchises. En 1164, Moirans est la première à recevoir de son seigneur une charte de libertés. Celle-ci peut être octroyée à un bourg d'origine ancienne, comme à une fondation récente, la « ville neuve ». Les villes voient se développer des faubourgs, souvent à vocation artisanale, où prennent place les couvents d'ordres mendiants*, franciscains et dominicains, comme c'est le cas à Grenoble.

* CASTRAUX : les bourgs édifiés autour d'un château *castrum* en latin.

* ORDRES MENDIANTS : ordres religieux qui apparaissent au 13^e siècle.

CHARTRE DE FRANCHISES OU DE LIBERTÉS ACCORDÉES À LA « VILLE NEUVE » DE VOREPPE



Alors que Voreppe compte déjà un bourg castral sur les contreforts du massif de la Chartreuse, le dauphin Jean II accorde une charte de franchises aux habitants de la «ville neuve» (de Voreppe), afin d'en faciliter le développement. L'authenticité du document est attestée par la présence du grand sceau delphinal, et confirmée par les trois sceaux (il n'en reste qu'un) de François de Sassenage, Gui de Tullins et Jean de Saint-Quentin.

Copie à l'identique du document sur parchemin et des sceaux en cire. L'original, propriété de la ville de Voreppe, est conservé aux Archives départementales de l'Isère, 1314.

La charte prend la forme d'un contrat de 43 clauses («item »), dont voici quelques extraits traduits du latin :

AU NOM DU SEIGNEUR, AINSI SOIT-IL, MOI JEAN DAUPHIN DE VIENNOIS ET COMTE D'ALBON, ET SEIGNEUR DE LA TOUR, [...] DONNONS, CONCEDONS ET FAISONS DONATION POUR NOS HÉRITIERS ET SUCESSEURS, À TOUS LES HOMMES, TANT EN GÉNÉRAL QU'EN PARTICULIER, QUI HABITENT MAINTENANT ET QUI HABITERONT À L'AVENIR NOTRE CHÂTEAU DE VOREPPE (VORAPPII) ET AU-DESSOUS, LA VILLE NEUVE DE VOREPPE (VORAPPPIO), LES CONFINS ET MANDEMENT DU MÊME CHÂTEAU ET VILLE, PLUSIEURS LIBERTÉS, FRANCHISES ET IMMUNITÉS, SELON CE QUI EST CONTENU CI-APRÈS :

1. En premier, nous voulons et nous accordons aux dits, qu'ils soient « francs, libres et exempts de toute collecte, taille et complainte », travaux, œuvre de main, corvées, et généralement de tout charrois et transports de foin et de paille [...].
4. Item. Si quelque habitant de la ville, ou dans les confins, a frappé avec le poing, ou la paume de la main, quelqu'un de ses concitoyens, mais que malgré cela il n'a ni répandu le sang, ni déformé la figure, ni blessé

les dents de son adversaire, ou qu'il n'ait pas fait quelque chose de pire : ou soit encore qu'il eût ou déformé la figure ou brisé les dents, ou fait quelque chose de pire, pourvu néanmoins que la mort du blessé ne s'ensuivît pas, ledit agresseur paiera pour le ban [ici, le droit de justice] cinq sols pour le coup de poing, et dix sols pour le coup donné avec la paume de la main. S'il y a effusion de sang, il paiera au ban 30 sols de la même monnaie [...].

11. Item. Nous retenons notre cavalcade, ou garde d'honneur, dans ledit lieu : le premier jour à leurs frais, et à partir de là, pendant les sept jours suivants à nos frais : et à l'expiration de ces sept jours, quelques temps qu'ils restent et soient occupés au service de nos cavalcades, ils devront y être et rester à leurs frais, jusqu'à ce qu'ils soient mandés par nous ou par nos gens, en notre nom et pour nous. [Les hommes sont tenus de livrer bataille pour le dauphin, à leur frais le premier jour, aux frais du dauphin les sept jours suivants et à leurs frais jusqu'à la fin de la campagne militaire].

12. Item. Nous retenons à perpétuité, pour nous et pour nos héritiers, les fours dans ladite ville et dans ses confins, les moulins, nos cens [redevances sur la terre], le forum ou marché, si nous pouvons y en établir un à l'endroit qui nous conviendra le mieux [...].

13. Item. Nous sommes tenus de leur donner à chacun un emplacement pour y établir maison, cour et jardin, etc. Cet emplacement sera remis à chaque habitant pour un cens, ou rente de 12 deniers en bonne monnaie viennoise, et il aura 12 toises de long sur 8 de large. Nous accordons aux habitants, dans toute l'étendue de nos terres et forêts, le droit d'y prendre le bois nécessaire pour leur chauffage [...].

15. Item. Nous sommes tenus et obligés de faire à nos frais les murailles, fortifications et portes de ladite ville, dans le principe de sa construction, et de donner de la chaux à tous les individus quelconques qui voudront y construire des maisons, et dès ce moment, les habitants de ladite ville et de ses confins sont tenus et obligés d'en maintenir perpétuellement, et d'en réparer les portes, les murailles et les fortifications.

20. Item. Nous statuons et ordonnons que les hommes qui habitent maintenant et qui doivent habiter en ladite ville ne soient nullement tenus de donner ou de payer, ni à nous, ni aux nôtres, les droits anciens ou nouveaux de péage, gabelle, leyde, pontonnage [impôts sur le sel, les marchandises et le passage d'un pont], qui peuvent être perçus dans quelques autres lieux de nos comtés.

32. Item. Si un ribaud, ou maquereau, ou une fille publique, ose par une audace téméraire, proférer des injures, envers un homme ou une femme d'une bonne réputation, ou qu'ils aient osé étendre la main pour les frapper, et qu'ils ne puissent réparer cette injure, que le maquereau ou la fille de joie soient l'un et l'autre plongés trois fois dans l'eau du fossé.

[...] Si quelqu'un, par une audace téméraire, osait s'élever contre les libertés, franchises, immunités, privilèges et statuts, de fait ou de parole, de droit ou de fait, en tout ou en partie (que Dieu le détourne d'un pareil crime), qu'il encoure la colère et l'indignation du Dieu tout puissant, de la Bienheureuse Marie, de tous les saints et la nôtre, et que néanmoins pour le punir, nous y fassions procéder par les moyens les plus forts qui nous soient possibles, par nous et nos officiers...

UN TERROIR AU MOYEN ÂGE



Autour du château, le bourg est protégé par son enceinte. Dans la campagne alentour, un village se déploie autour de l'église. À l'écart des hameaux, une maison forte, résidence d'un noble, dresse ses tours quadrangulaires au centre d'un vaste domaine agricole.

Maquette, hypothèse de reconstitution
D'après les exemples de Demptézieux et de Saint-Savin, Isère

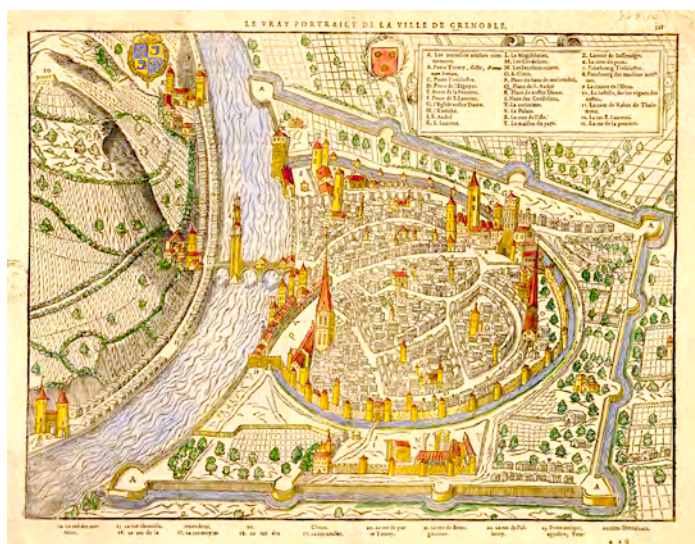
UNE CHÂTELLENIE DANS LA VALLÉE DE LA VARAÏTA (affluent du Pô, sur le versant italien des Alpes)



En bas à gauche, se dresse le château dont on distingue une tour ronde élevée, coiffée d'un toit en éteignoir et surmontée d'une tourelle de guet. Sur les pentes, l'alternance de couleurs matérialise les terres de labours (taches brunes), les prés (taches vertes), les seigles ou orges (taches jaunes) à proximité des villages. Plus haut, les murettes des « jasses », les parcs à moutons, rappellent l'importance de l'élevage ovin dans cette vallée.

Plan colorié sur parchemin, 100 x 70 cm
Archives départementales de l'Isère
Château-Dauphin au 15^e siècle, Dauphiné

«LE VRAI PORTRAIT DE LA VILLE DE GRENOBLE», PIERRE PRÉVOT



Reproduction numérique d'une gravure sur bois coloriée

Extrait de la *Cosmographie universelle de tout le monde*, Paris, 1757

Bibliothèque municipale de Grenoble

GRENOBLE À LA FIN DU MOYEN ÂGE (commentaire de l'illustration «Le vrai portrait de la ville de Grenoble» de P. Prévot)

Grenoble, qui compte alors 6 000 habitants, est partagée en deux par l'Isère : la rive droite abrite une population nombreuse tandis qu'en rive gauche logent les notables.

La cité est protégée par un dispositif fortifié. La muraille (A), restée inachevée, entoure les fortifications antérieures. Depuis la porte de l'Esguyer (D), l'enceinte romaine se déploie en arc de cercle jusqu'au chevet de la cathédrale (G). Une muraille médiévale la prolonge et enserre l'évêché (H) [actuel musée] et le faubourg de l'Isle jusqu'à la tour de l'Isle (X) [toujours en place], premier hôtel de ville. Le faubourg Très-Cloître (7) s'étend le long de la voie qui conduit hors de la ville. À l'opposé, on remarque hors de la porte Traîne (B) [actuelle place Grenette], les ruines du couvent des Jacobins (N) détruit durant les guerres de Religion. Le couvent des Clarisses (O) occupe l'actuelle place Sainte-Claire.

Depuis la cathédrale (G), on longe la tour de Clérieu [visible depuis la galerie extérieure du musée] pour se diriger vers la place Saint-André (Q) bordée par deux édifices [encore en place] : le palais du Parlement (V) et l'église Saint-André (I).

Un seul pont enjambe l'Isère surmonté de la tour de l'horloge. Au pied de la Bastille (10), les rues Saint-

Laurent (12) [l'église, à visiter, est en K] et Perrière (13) sont fermées par deux portes [disparues], (E) et (F). Au débouché du pont, le faubourg Chalemont permet de rejoindre par la montée du Rabot la route menant vers Lyon.

Cette gravure porte le blason couronné de la province de Dauphiné et les armoiries aux trois roses* de Grenoble. La légende du cartouche est incomplète.

* LES TROIS ROSES représentent – dit-on – les trois pouvoirs qui s'exercent sur la ville : celui de l'évêque, du dauphin et des consuls.

LES DAUPHINS DE VIENNOIS 11^e siècle – 1349

Au 11^e siècle, une famille aux origines incertaines, les Guigues, se pare du titre de comte (représentant officiel du pouvoir), puis de comte d'Albon, du nom d'un de leurs châteaux en Viennois (vallée du Rhône). Le surnom de « dauphin » reçu par un des héritiers (et attesté en 1110) restera et donnera son nom en 1285 à la principauté féodale, le Dauphiné. La représentation du dauphin (l'animal) est par la suite adoptée comme blason. La puissance et les domaines des dauphins s'étendent peu à peu. Installés en Briançonnais et en Grésivaudan, ils mènent une politique active d'extension de leur territoire puis d'organisation administrative. Mais les résistances sont nombreuses : les évêques tentent de préserver leurs droits, les nobles vassaux* gardent une grande indépendance sur leurs terres, enfin l'état rival de Savoie entraîne les trois dynasties successives dans d'incessantes guerres delphino-savoyardes.

* VASSAL : homme lié personnellement à un seigneur, dit suzerain, qui lui concède la possession d'un domaine (ou fief).

LES PRINCES RÉGNANTS DES DAUPHINS DE VIENNOIS

Première dynastie : les comtes d'Albon

Guigues I^{er}, le Vieux † 1060 – 1070 env.

Guigues II, le Gras † 1076 – 1079 env.

Guigues III, le Comte † 1132 – 1133 env.

Guigues IV Dauphin † 1142 env.

Guigues V † 1162

La dynastie des comtes d'Albon s'éteint.

Le surnom de Dauphin donné à Guigues IV apparaît dans les actes. Il sera porté par les « princes » des trois dynasties.

Deuxième dynastie : les ducs de Bourgogne

Béatrice d'Albon, fille de Guigues V, épouse d'Hugues III de Bourgogne † 1192 env.

Guigues VI André règne de 1192 à 1236

Guigues VII règne de 1236 à 1270

Jean I^{er} règne de 1270 à 1282

La dynastie des ducs de Bourgogne s'éteint.

Troisième dynastie : les barons de la Tour

Anne de Bourgogne, sœur de Jean I^{er}, épouse Humbert I^{er} de la Tour règne de 1282 à 1307

Jean II règne de 1307 à 1319

Guigues VIII règne de 1319 à 1333

Humbert II règne de 1333 à 1349, † 1355

En 1285, on parle de Dauphiné.

En 1349, le Dauphiné est vendu au fils aîné du roi de France qui prend alors le titre de « dauphin de France ».

Trois dynasties se succèdent jusqu'en 1349, car la succession se retrouve par deux fois entre des mains féminines qui apportent alors le Dauphiné à la famille de leur époux.

Les princes régnants des dauphins de Viennois

Première dynastie : les comtes d'Albon

- Guigues I^{er}, le Vieux † 1060 – 1070 env.
- Guigues II, le Gras † 1076 – 1079 env.
- Guigues III, le Comte † 1132 – 1133 env.
- Guigues IV Dauphin † 1142 env.
- Guigues V † 1162

La dynastie des comtes d'Albon s'éteint. Le surnom de Dauphin donné à Guigues IV apparaît dans les actes. Il sera porté par les « princes » des trois dynasties.

Deuxième dynastie : les ducs de Bourgogne

Béatrice d'Albon, fille de Guigues V, épouse Hugues III de Bourgogne † 1192 env.

- Guigues VI André † 1192 à 1236
- Guigues VII † 1236 à 1270
- Jean I^{er} † 1270 à 1282

La dynastie des ducs de Bourgogne s'éteint.

Troisième dynastie : les barons de la Tour

Anne de Bourgogne, sœur de Jean I^{er}, épouse Humbert I^{er} de la Tour † 1282 à 1307

- Jean II † 1307 à 1319
- Guigues VIII † 1319 à 1333
- Humbert II † 1333 à 1349, † 1355

En 1285, on parle de Dauphiné. En 1349, le Dauphiné est vendu au fils aîné du roi de France qui prend alors le titre de « dauphin de France ».

Trois dynasties se succèdent jusqu'en 1349, car la succession se retrouve par deux fois entre des mains féminines qui apportent alors le Dauphiné à la famille de leur époux.

Alexandre Debelle, desues préparatives aux portraits lithographiés – de pure fantaisie – de l'Album du Dauphiné, 1839, Bibliothèque municipale de Grenoble

CONTRE-SCEAU D'HUMBERT II



Représentation symbolique de la ville de Vienne (conquise en 1338), ceinturée d'une enceinte crénelée que renforcent des tours. À gauche, le pont indique la situation de la ville sur le Rhône. Au-dessous, sous un arc portant la légende « *VIE-NA* », l'écu au dauphin accosté de deux tarasques. La légende fait suite à celle de l'avers : « et comte palatin de Gap, Embrun et (...), seigneur des baronnies de La Tour, Faucigny, Montauban, Mévouillon, Montluel ».

Moulage, Archives nationales, Paris

SCEAU ÉQUESTRE D'HUMBERT II



Dernier dauphin de La Tour régnant 1333 – 1349

Sceau de type équestre aux armes du Dauphiné sur champ réticulé. Le dauphin, revêtu de son armure et de son heaume, monté sur son cheval caparaçonné, tient de la main gauche son bouclier et brandit de la droite une épée. La légende énumère les titres du dauphin : duc de Champsaur, prince de Briançonnais, etc.

Moulage, Archives nationales, Paris

SCEAU ÉQUESTRE D'HUMBERT I^{er}, DAUPHIN DE VIENNOIS ET COMTE D'ALBON



Premier dauphin de la maison de la Tour du Pin régnant 1282 – 1307

Le dauphin, coiffé d'un casque d'apparat orné d'un cimier, tient de la main droite une épée et de la gauche son écu. Son cheval caparaçonné est lancé au galop. Sur le pourtour, on peut lire *Sigillum Humberti dalphini Viennensis et Albanie comitis*.

Moulage, Archives nationales, Paris

SCEAU DU DAUPHIN DE FRANCE, CHARLES



Grand sceau du dauphin Charles de type équestre, aux armes écartelées au 1 et 4 de France (fleur de lys), au 2 et 3 de Dauphiné (dauphin). La légende porte : *Sigillum Karoli primogeniti primogeniti Francorum regis, dalmphini Viennensis* (Sceau de Charles, fils aîné du fils aîné du roi des Français, dauphin de Viennois).

Moulage

L'original en cire (1352) est conservé aux Archives nationales, Paris

GRAND SCEAU DU PARLEMENT DU DAUPHINÉ



Écu écartelé de France et de Dauphiné que tient devant lui un ange nimbé aux ailes déployées et vêtu d'une longue robe. Le Parlement a pour mission de rendre la justice en dernier ressort au nom du roi, mais son rôle s'étend également au domaine administratif et politique.

Moulage

L'original en cire (14^e siècle) est conservé aux Archives nationales, Paris

BUSTE DU DAUPHIN HUMBERT I^{er}



La sculpture originale, en marbre, fait partie d'une série de onze bustes (portraits de complète fantaisie) réalisés au 16^e siècle pour être placés dans le palais du Parlement à Grenoble.

Moulage en plâtre réalisé au début du 20^e siècle

DES DAUPHINS DE VIENNOIS AUX DAUPHINS DE FRANCE

Lorsqu'Humbert II succède à son frère en 1333, il veut faire de son Dauphiné une principauté capable de rivaliser avec la Savoie et la Provence. Il donne un statut à l'université fondée en 1339, et institue en 1340 à Grenoble un Conseil delphinal qui exerce des fonctions judiciaires. Mais le dauphin ne parvient guère à s'imposer aux grandes familles nobles et ne peut faire face à une crise financière grave en partie liée aux guerres répétées contre la Savoie. En 1349, Humbert II, qui n'a pas d'enfant, cède le Dauphiné, par un acte appelé « transport », au fils aîné du roi de France qui porte dès lors le titre de dauphin. Les libertés et les franchises des habitants de la principauté sont confirmées par le Statut delphinal*, et une nouvelle institution est créée, les États de Dauphiné*. Cent ans plus tard, dans un territoire réorganisé, le dauphin Louis II (futur roi Louis XI) transforme en 1453 le Conseil delphinal en Parlement. Le Dauphiné est devenu une province de France.

* STATUT DELPHINAL : charte qui fixe en 53 articles les libertés et privilèges pour l'ensemble de la société dauphinoise soumise au nouveau dauphin.

* ÉTATS DE DAUPHINÉ ou ÉTAT PROVINCIAUX : assemblée représentative des trois ordres habilitée à lever et à répartir les tailles et impositions.

LE « TRANSPORT DU DAUPHINÉ » AU ROYAUME DE FRANCE



Alexandre Debelle
Huile sur toile, 1847
© Musée de Grenoble

Parmi les cérémonies qui ont marqué la vente du Dauphiné au royaume de France, Debelle choisit d'illustrer ici la présentation du dauphin à ses sujets dauphinois. Au centre du tableau, le dernier dauphin de Viennois, Humbert II, en habit de moine dominicain, présente à la foule le jeune dauphin de France portant le sceptre delphinal.

Face à eux le chancelier et trois chevaliers dauphinois lui remettent les insignes de la principauté : l'épée, la bannière et l'oriflamme de Saint-Georges, ainsi que l'étendard du Dauphiné. Au premier plan à gauche, se tient le clergé et, à droite, l'assemblée des seigneurs et sujets venus rendre hommage au dauphin de France.

2. LES DOCUMENTS

La chronologie

LES GRANDS DÉCOUPAGES DE LA PÉRIODE

476 – 987 : Haut Moyen Âge

987 – 1100 : Tournant de l'An mil

1100 – 1453 : Bas Moyen Âge

QUELQUES REPÈRES

443 : Arrivée des Burgondes en Isère

476 : Fin de l'Empire romain d'Occident

481 – 511 : Clovis, roi des Francs

534 : Conquête du royaume Burgonde par les Francs

530 – 550 : Rédaction de la règle de saint Benoît qui va s'imposer aux monastères d'Occident

570 – 632 : Vie de Mahomet et début de l'ère musulmane, l'Hégire, en 622

682 : Rédaction du Coran, livre sacré de l'Islam

725 : Premières invasions sarrasines en Isère

732 : Charles Martel arrête les Arabes à Poitiers

800 – 814 : Charlemagne, empereur d'Occident

843 : Partage de l'empire carolingien entre les héritiers de Charlemagne

859 – 924 : Raids successifs des Normands, des Sarrasins et des Hongrois en Europe

936 – 973 : Création du Saint Empire romain germanique

987 – 996 : Hugues Capet, premier roi capétien

1054 : Séparation des Églises romaine et grecque

1084 : Saint Bruno fonde l'ordre des chartreux

1096 – 1099 : Le pape Urbain II prêche la première croisade

1275 – 1291 : Marco Polo en Chine

1297 : Fondation de l'ordre des Antonins

1337 – 1453 : Guerre de Cent Ans

1349 : Rattachement du Dauphiné au royaume de France

1453 : Création du Parlement de Dauphiné

1492 : Première ascension du Mont Aiguille

1492 : Christophe Colomb découvre l'Amérique

Les cartes



1



2



3

UNE LONGUE PÉRIODE D'INSTABILITÉ POLITIQUE [6^e - 11^e siècles]

À la fin du 5^e siècle, les royaumes germaniques (les Barbares) se mettent en place. Autour de leur capitale, Genève (carte n°1), les Burgondes* entrent en conflit avec les Francs* et sont vaincus en 534. Malgré les réorganisations franques puis carolingiennes*, de nouvelles invasions achèvent de défaire les institutions. En 843, après le partage de l'empire de Charlemagne, la Bourgogne-Provence (carte n°2) est intégrée dans le royaume de Lothaire. Puis elle passe en 1032 sous l'autorité de Conrad II et devient terre du Saint Empire romain germanique (carte n°3). De l'autre côté des frontières, s'esquisse la France des Capétiens*.

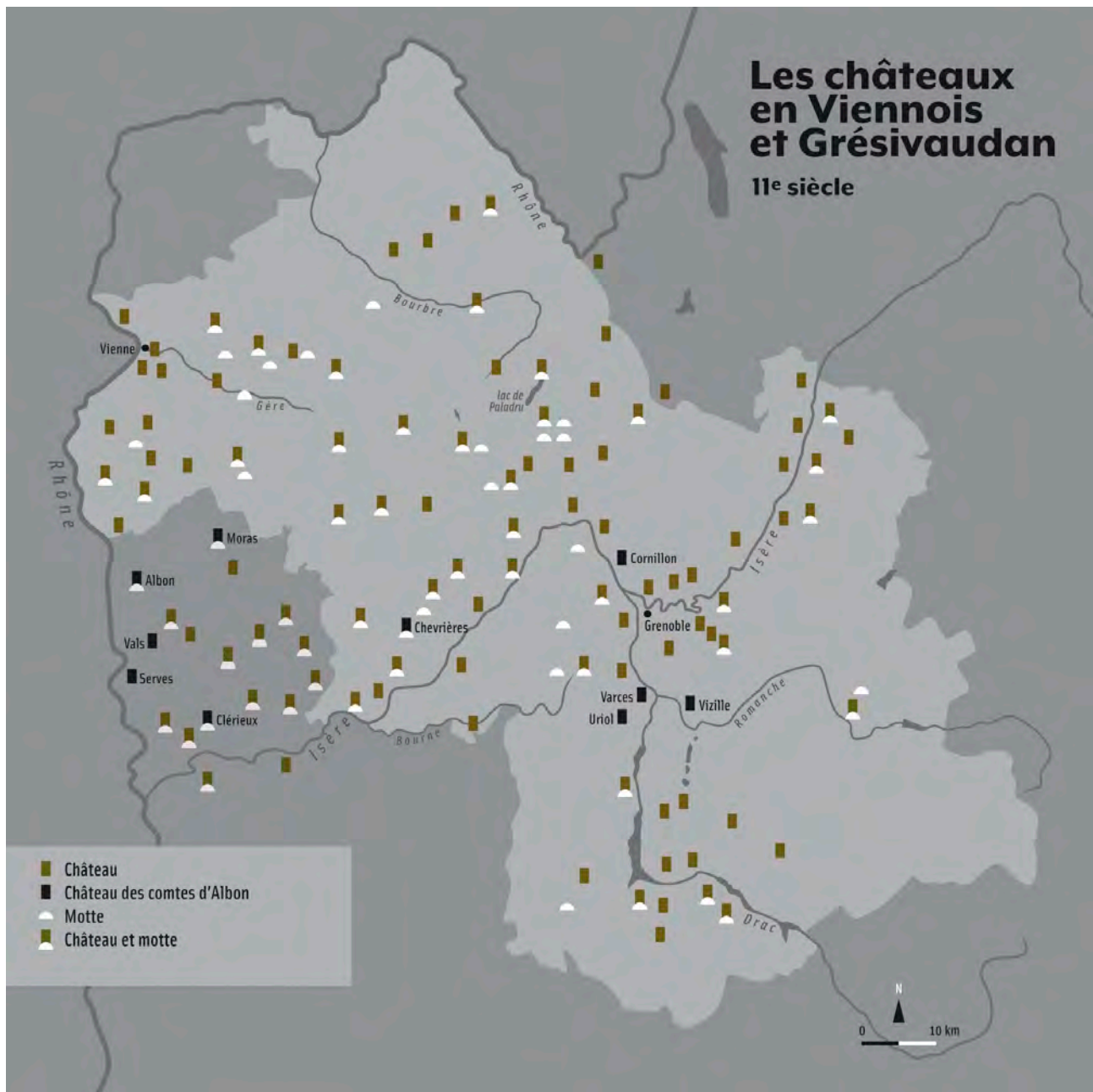
* BURGONDES ET FRANCS : ces Germains ont laissé leur nom à la Bourgogne et à la France. Les Romains les désignaient sous le nom de Barbares qui signifie peuples étrangers.

* CAROLINGIENS : rois francs qui ont régné sur l'Europe de l'Ouest du 8^e au 10^e siècle.

* CAPÉTIENS : dynastie régnant sur la France de 987 à 1328.

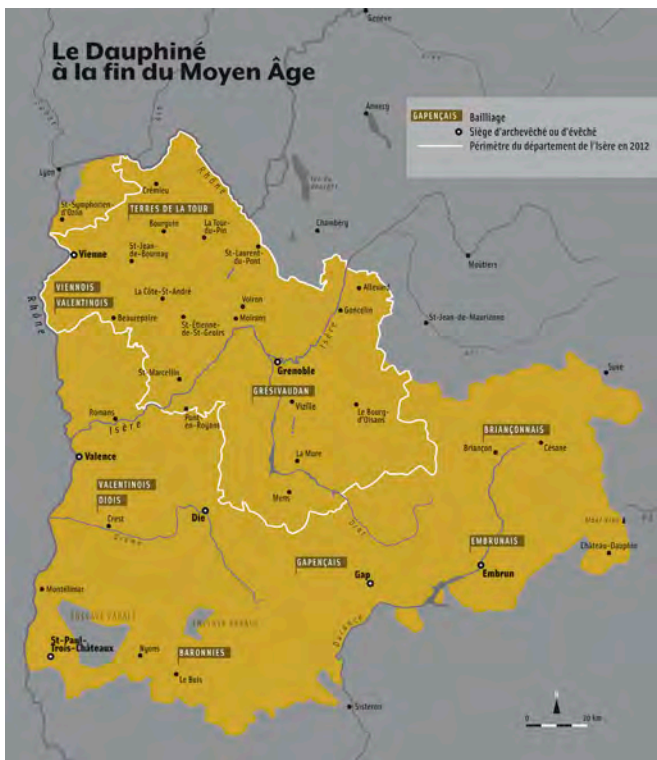
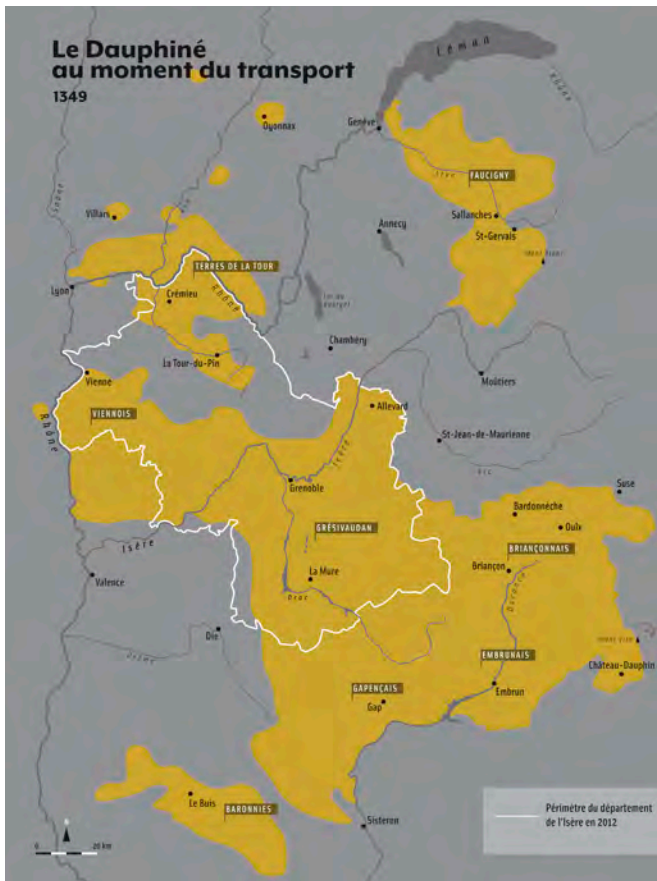


DES ÉGLISES MÉDIÉVALES encore en place aujourd'hui mais souvent remaniées témoignent des six cents paroisses qui maillaient l'actuel département de l'Isère.



AU 11^E SIÈCLE

Les Guigues, comtes d'Albon et futurs dauphins, possèdent déjà dix châteaux dans les comtés de Vienne et de Grenoble.



LE TRAITÉ DE PARIS règle en 1355 la frontière avec la Savoie, et le Dauphiné acquiert une unité territoriale.

Les possessions éloignées du Faucigny et du Bugey sont cédées contre les enclaves savoyardes en Viennois, puis le Diois et le Valentinois sont réunis à la province.

3. LES PETITS OUTILS MULTIMÉDIAS

Les textes et les images



Écran 2 : Le casque / Présentation



Cette pièce est caractéristique de l'époque mérovingienne* et particulièrement du 6^e siècle. La qualité du décor et le peu d'usure attestent qu'il s'agit d'un casque d'apparat et non de combat. Si l'on connaît d'autres casques semblables provenant de sépultures ou de trésors, celui-ci reste une découverte isolée qui préserve son mystère.

Prestigieux par sa valeur artistique, il l'est aussi par le témoignage apporté sur une période clé de l'histoire européenne.

Les MÉROVINGIENS ont régné sur partie de l'ancienne Gaule entre 481 et 751. Ce peuple franc d'origine germanique a donné son nom au royaume de France.

Écran 3 : Le casque / Une découverte fortuite

Vézeronce, début du 20^e siècle



La fiche d'identité du casque au début du 20^e siècle

Le casque est trouvé en 1870 par le Sieur Burty, dans une tourbière* située sur la commune de Vézeronce. Enfoui à 80 cm de profondeur, encroûté de matières terreuses, il passe de mains en mains avant d'être identifié comme un casque mérovingien, précieux et unique témoignage de la bataille de Vézeronce. Il est acheté par la ville de Grenoble pour enrichir les collections de son musée.

Une TOURBIÈRE est une zone humide composée de matière végétale décomposée d'où l'on extrait la tourbe pour le chauffage domestique.



Écran 4 : Histoire / La bataille de Vézeronce

Le casque témoigne de la célèbre bataille de Vézeronce dont l'enjeu était la domination de l'ancienne Gaule. En 524, elle opposa les Francs, conduits par le roi Clodomir* aux Burgondes menés par Gondemar. Le combat donna avantage aux Burgondes et le roi Franc y perdit la vie.

La riche ornementation du casque laisse supposer qu'il appartenait à un personnage important. Clodomir ? Peut-être mais rien ne permet d'en être sûr.

À la mort de Clovis, roi des Francs, son fils CLODOMIR gouverne le royaume franc d'Orléans.



Écran 5 : Le timbre / Description

Vue de l'intérieur du casque



Le casque, en fer, cuivre et laiton, présente toujours des traces de dorure. L'armature est constituée de six arceaux en forme de T renversés, en alternance avec six plaquettes en forme de fer de lance. La cohésion est assurée au sommet par une rondelle et en bas par une bande circulaire, le bandeau. Ces éléments assemblés par des rivets* forment le timbre*.

Le RIVET est une sorte de clou. Le TIMBRE est la partie qui recouvre le dessus et l'arrière de la tête.

Écran 6 : Détails / Bandeau et couvre-nuque



À sa base, le bandeau est jalonné de perforations qui servaient à fixer un garnissage intérieur en cuir. À l'avant, il épouse la forme des arcades sourcilières et esquisse une pointe protectrice du nez.

Le couvre-nuque est réalisé en maillons de fer et les couvre-joues en alliage cuivreux. Ces pièces ont été récemment cousues sur un cuir contemporain.



Écran 7 : Décor / Des symboles chrétiens

Sur la rondelle percée, on devine une étoile à cinq branches. Le cimier, ornement qui surmonte le casque, a disparu.



Le casque est entièrement décoré au pointeau. Les six arceaux sont enjolivés de croix de Saint-André* et d'écailles, à l'exception du bas où l'on distingue des frises constituées d'arceaux et de triangles.

Des formes figurant des écailles décorent les couvre-joues.

La CROIX DE SAINT-ANDRÉ est en forme de « X ».



Écran 8 : Décor / Des symboles chrétiens

Une tige florale ondule le long du bandeau. Des grappes de raisin s'y accrochent, des croix à béquilles et des oiseaux occupent l'espace restant. Ces motifs sont des symboles chrétiens* témoignant de la religion du propriétaire du casque.

Les SYMBOLES CHRÉTIENS : l'oiseau représente la spiritualité, le raisin symbolise Jésus et son sang, la croix évoque l'Église et la religion chrétienne.



Écran 9 : Fiche d'identité / Références de l'objet

FICHE D'IDENTITE :

Casque de Vézeronce ou casque de Clodomir

Type : casque à bandeaux (Spangenhelm en allemand)

Époque : 6^e siècle

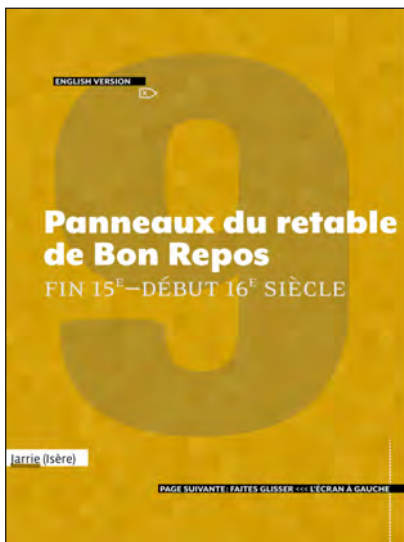
Provenance : Vézeronce (Isère)

Lieu de fabrication : sans doute l'Empire byzantin

Matériaux : cuivre doré, laiton, fer, cuir

Hauteur du timbre : 18 cm

Numéro d'inventaire : D67-3-257 (T2003)



Écran 2 : L'œuvre / Présentation

Peints vers la fin du 15^e siècle, ces panneaux sont les vestiges uniques du retable* qui ornait la chapelle du château de Bon Repos. Ils figurent les patriarches de l'Ancien Testament* annonçant la venue du Christ*.

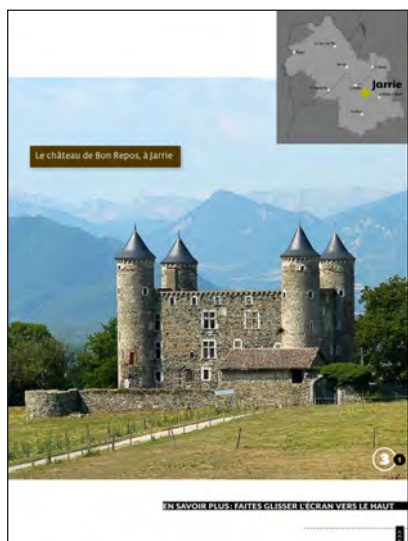
Cette œuvre, d'un artiste anonyme, était un objet de culte. Les commentaires proposés ici s'attachent au sens religieux du tableau pour son commanditaire.

*RETABLE (du latin *retrotabulum*) signifie littéralement « panneau en arrière (de l'autel) ».

* L'ANCIEN TESTAMENT, premier tome de la Bible, relate l'histoire du peuple juif avant la naissance de Jésus de Nazareth, reconnu Christ par les chrétiens.

Écran 3 : Contexte / Le château de Bon repos

Le château de Bon Repos, à Jarrie



Bâti vers 1470 par une famille de la noblesse dauphinoise, les Armuet, le château comprend un corps de logis rectangulaire flanqué d'une tour à chaque angle. La chapelle est située au premier étage. Dans les années 1970, une association sauve le château de la ruine. Il appartient aujourd'hui à la commune de Jarrie.

ARM MIHI REQUIES... ou « Mes armes sont mon repos », la devise de la famille.

Les armoiries se lisent : « d'azur aux trois heaumes d'argent », soit un fond bleu avec trois casques couleur d'argent.



Écran 4 : Le retable / Les trois volets

Le retable était constitué de deux volets mobiles et d'un panneau central, disparu.

Ouverts, les volets prenaient tout leur sens en encadrant la scène centrale. Les patriarches de l'Ancien testament entouraient ainsi le panneau de la naissance de Jésus, la Nativité, relatée dans le Nouveau Testament*.

Clos, les volets masquaient et protégeaient le panneau.

* Le NOUVEAU TESTAMENT raconte les premières années du christianisme, la vie et l'enseignement de Jésus.

Écran 5 : Les patriarches / Jacob et ses fils

Les patriarches, Jacob* et sept de ses douze fils, sont peints à mi-corps, comme appuyés à une rambarde, dans un style oriental. Tous sont très âgés car imaginés par l'artiste à la veille de leur mort. Chacun se présente puis énonce une prophétie* déployée le long d'un phylactère*. Les textes latins sont écrits en gothique (les arrondis des lettres sont brisés).

Ces prophéties ne sont pas issues de l'Ancien Testament mais d'interprétations plus récentes. Elles annoncent la venue et la mort de Jésus, reconnu Dieu et fils de Dieu par les chrétiens.

JACOB, fils d'Isaac et petit-fils d'Abraham, a reçu le nom d'Israël. Il a eu douze fils – les patriarches – ancêtres des douze tribus du peuple hébreux ou juif.

Une PROPHÉTIE est une annonce d'évènements à venir.

Un PHYLACTÈRE est une banderole ou une bulle de bande dessinée.



Écran 6 : Lecture de l'œuvre / Prophètes et prophéties

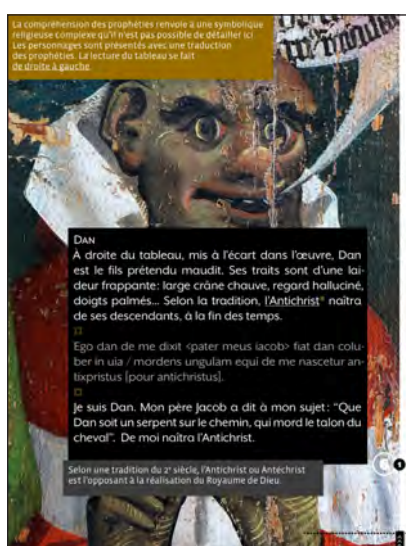
La compréhension des prophéties renvoie à une symbolique religieuse complexe qu'il n'est pas possible de détailler ici. Les personnages sont présentés avec une traduction des prophéties. La lecture du tableau se fait de droite à gauche.

DAN

À droite du tableau, mis à l'écart dans l'œuvre, Dan est le fils prétendu maudit. Ses traits sont d'une laideur frappante : large crâne chauve, regard halluciné, doigts palmés... Selon la tradition, l'Antichrist* naîtra de ses descendants, à la fin des temps.

Ego dan de me dixit <pater meus iacob> fiat dan coluber in uia / mordens ungulam equi de me nascetur antixpristus (pour antichristust)

Je suis Dan. Mon père Jacob a dit à mon sujet : « Que Dan soit un serpent sur le chemin, qui mord le talon du cheval ». De moi naîtra l'Antichrist.





JACOB

Tourné vers ses « bons » fils, il prophétise le sacrifice de Jésus-Christ.

Ego iacob pater patriarcharum in fine dierum meorum prophetaui de / filio dei et dixi lauabit stollam suam in sanguine uue.

Moi, Jacob, père des patriarches, au terme de mes jours j'ai prophétisé au sujet de Dieu et j'ai dit : « Il lavera sa robe dans le sang du raisin. »



Joseph, le patriarche, ne doit pas être confondu avec Joseph, charpentier et époux de Marie.

JOSEPH

On distingue son visage, en retrait. Dans sa prophétie, la Vierge est Marie, née dans la tribu de Juda, et l'agneau sans tache est Jésus, fils de Marie.

Ego ioseph in fine dierum sic prophetaui de christo et uirgine / ex iuda nata est uirgo habens stollam bissinam et ex ipsa prodiit / agnus immaculatus.

Moi, Joseph, à la fin de mes jours j'ai prophétisé ainsi au sujet du Christ et de la Vierge : « De Juda est née une vierge ayant une robe de lin et d'elle a surgi un agneau sans tache. »



Juda, le patriarche, ne doit pas être confondu avec Juda, apôtre désigné comme ayant trahi Jésus.

JUDA

Proche de son père, il est le fils glorieux, dans sa descendance naîtront Marie puis Jésus.

Ego iudas etatis cxix annorum prophetaui de christo dicens omnes (pour omnem) acrestem (pour agrestem) / feram seruituti subicientis (pour subicientis) habentes uobiscum deum celi ambulantes cum hominibus.

Moi, Juda, âgé de 119 ans, j'ai prophétisé au sujet du Christ en disant : « Vous soumettrez à l'esclavage toutes les bêtes sauvages, ayant avec vous le Dieu du ciel, marchant avec les hommes. »

Écran 7 : Lecture de l'œuvre / Prophètes et prophéties



SIMÉON

Le personnage à barbe blanche, à droite du second panneau.

Ego symeon etatis cxx filiis meis congregatis de ipso christo dixi dominus / deus israel apparebit in terra ut homo et saluabit adam.

Moi, Siméon âgé de 120 ans, j'ai dit à mes fils rassemblés, au sujet du Christ lui-même : « Le Seigneur Dieu d'Israël apparaîtra sur la terre en tant qu'homme et sauvera Adam. »



NEPHTALI

En retrait, coiffé d'un turban jaune.

Ego neptalim etatis cxxxii annorum dixi de iuda orietur salus / israel et apparebit deus habitans inter homines et congregabit iustos ex gentibus.

Moi, Nephtali, âgé de 132 ans, j'ai dit : « De Juda se lèvera le salut pour Israël et Dieu apparaîtra, habitant parmi les hommes, et il rassemblera les justes d'entre les nations. »



GAD reconnaissable à sa collerette blanche.

Ego gad etatis annorum ccvii prophetaui sic de christo honoret (pour honorer) iuda (pour iudam) / et leui quoniam ex ipsis oriri faciet deus saluatorem iherusalem

Moi, Gad, âgé de 207 ans, j'ai prophétisé ainsi au sujet du Christ :
« Qu'on honore Juda et Lévi, car c'est d'eux que Dieu fera lever le sauveur de Jérusalem ».



RUBEN

De profil, comme répondant à son père.

Ego rubem etatis cxxv annorum dixi sic de ipso filio dei elegit eum / dominus regnare super omnes populos et ipse pro nobis morietur.

Moi, Ruben, âgé de 125 ans, j'ai dit ceci au sujet du fils de Dieu lui-même : « Le Seigneur l'a choisi pour régner sur tous les peuples et il mourra pour nous. »

Écran 8 : Synthèse / Schéma de l'œuvre

SYNTHÈSE : SCHÉMA DE L'OEUVRE



Écran 9 : Fiche d'identité / Références de l'objet

FICHE D'IDENTITÉ

Panneaux peints du retable du château de Bon Repos

Époque : fin 15^e – début 16^e siècle

Provenance : château de Bon repos Jarrie (Isère)

Auteur : anonyme

Matériaux et technique : huile sur bois

Dimensions : 123 x 103 cm

Acquis en vente publique le 17 juin 1991

Restaurés au Laboratoire de restauration de la Direction des musées de France à Versailles

Numéro d'inventaire : 91.26.1 et 91.26.2



LE PETIT OUTIL MULTIMÉDIA

LES CHEVALIERS-PAYSANS DE L'AN MIL

AU LAC DE PALADRU

IMAGE
À VENIR

Écran 2 : Des collections prestigieuses / Des témoignages uniques sur l'An mil

Des fouilles archéologiques subaquatiques ont été conduites pendant quarante ans sur les rives du lac de Paladru, à Charavines, au lieu-dit Colletière (Isère).

Elles ont permis de ramener à la surface des milliers d'objets de toute sorte, enfouis sous les eaux du lac depuis 1000 ans. Ce sont les derniers vestiges d'une colonie de « chevaliers-paysans » qui occupaient le site entre 1006 et 1039, date à laquelle le village a été recouvert par les eaux du lac.

Une partie modeste de cet ensemble, conservée dans les collections départementales (Musée dauphinois), est présentée ici en vitrine dans deux compartiments.

IMAGE
À VENIR

Ces vestiges témoignent de la vie quotidienne de cette communauté composée d'agriculteurs, d'éleveurs, d'artisans, de pêcheurs, de chasseurs, mais aussi de soldats chargés de défendre leur territoire. Ce site témoigne que, vers l'An mil, on pouvait être à la fois paysan et chevalier.

Pour mieux voir les collections, vous êtes invités à vous déplacer de chaque côté des vitrines.

IMAGE
À VENIR

Écran 3 : Le centre domanial fortifié de Colletière en l'An mil / Reconstitution en images numériques

Ce film muet propose une reconstitution de l'habitat fortifié de Colletière, réalisée à partir de l'étude des vestiges faite par les archéologues.

Ce village, ou centre domanial, devait abriter trois familles et leur entourage, soit une cinquantaine de personnes.

Le centre domanial fortifié de Colletière en l'An mil.

J. Martel, VirtuHall Concept.

IMAGE
À VENIR

Écran 4 : Défendre le territoire / Armement

Les colons ont sans doute été envoyés là par l'archevêque de Vienne, pour conquérir et s'installer sur de nouveaux territoires. Ils sont solidement armés pour se défendre en cas d'attaques des populations locales. En témoignent les objets présentés ici : la lance à ailerons (seule la pointe de la lance est arrivée jusqu'à nous) ou encore les carreaux d'arbalète qui équipent de puissantes armes de guerre, utilisées également pour la chasse.

Ces hommes en armes possèdent parfois des chevaux. Ceux-ci sont soigneusement équipés comme le prouve le matériel d'équitation : fers à cheval, éperons, etc. Des objets, plus luxueux, comme cette cocarde décorative en émail coloré, montrent l'importance accordée à la monture, symbole de la puissance de son cavalier.

Les pièces métalliques ont été forgées sur place par d'habiles artisans.

* L'ARCHEVÊQUE est un haut responsable de l'Église catholique. Il a la charge d'un territoire appelé archevêché. Au Moyen Âge, l'Église, propriétaire de très grands domaines, a à cœur d'étendre ses possessions.

L'éperon se fixe au talon du cavalier à l'aide d'une ou deux lanières en cuir maintenues par une bouclette.

Des centaines de fers à cheval et des milliers de clous ont été retrouvés.

IMAGE
À VENIR

Écran 5 : Se nourrir / Vaisselle

Les habitants de Colletière utilisent dans leur vie quotidienne une vaisselle variée : des couteaux, dont il nous reste les lames en fer forgé ; des cuillères en bois taillé (les fourchettes n'existent pas encore en Europe) ; des récipients en céramique employés pour la conservation des liquides (lait, eau de source, vin) et des aliments. La découverte à Colletière de plats en bois tourné a révolutionné la connaissance de la vaisselle du Moyen Âge, que l'on croyait jusque-là fabriquée principalement en céramique.

En Europe, l'usage de la fourchette se répand au 16^e siècle, alors qu'on l'utilise déjà à Byzance vers 1000.

IMAGE
À VENIR

IMAGE
À VENIR

Écran 6 : Défricher / Serpe, faucille et hache

Contournez la vitrine de manière à vous placer près des objets commentés.

Lorsque la communauté s'installe au bord du lac, l'espace alentour est couvert de forêt. Pour aménager des terres cultivables, les colons commencent par défricher et abattre les arbres. Les bois produits servent à la construction des maisons et de l'enceinte fortifiée. L'espace ainsi gagné est utilisé pour les cultures vivrières (céréales, arbres fruitiers, légumineuses) et pour les pâturages des animaux domestiques.

L'émondoir (ou serpe) est utilisé pour couper les branches des arbres. Il comporte une large lame à dos renforcé, très courbée et tranchante, avec un ergot (petite pointe) soudé au dos.

La hache d'abattage possède un tranchant étroit pour entailler le tronc, et un talon plat pour y enfoncer des coins en fer.

IMAGE
À VENIR

Écran 7 : Cultiver, élever, pêcher / Outillage

Les colons se nourrissent des produits de l'agriculture, de la cueillette, de l'élevage, de la pêche et de la chasse. En témoignent les outils liés à ces activités : le bâton de porcher* qui sert à faire tomber des chênes les glands que mangent les porcs ; les forces (sorte de grands ciseaux) utilisées aujourd'hui encore pour tondre la laine des moutons ; les hameçons en fer pour la pêche à la ligne...

* Le PORCHER garde et soigne les porcs.

Les filets n'ont pas résisté au temps, mais il nous reste les flotteurs en écorce. Ils flottent à la surface de l'eau et permettent de surveiller et relever le filet de pêche.

IMAGE
À VENIR

IMAGE
À VENIR

Écran 8 : Richesse et confort de vie / Monnaies, jeux, éléments de parure

Ces colons échangent et font du commerce avec d'autres communautés. Les monnaies frappées au nom de Rodolphe III, dernier roi de Bourgogne de 993 à 1032, ou de Conrad le Salique, empereur du Saint Empire romain germanique de 1027 à 1039, le prouvent. Ils s'enrichissent, mais leurs bijoux restent modestes, réalisés avec des métaux peu coûteux (étain, laiton).

IMAGE
À VENIR

Les peignes sont utilisés pour démêler les cheveux et enlever les poux. Certains sont décorés et étaient probablement destinés à être portés dans la chevelure.

IMAGE
À VENIR

Les colons occupent leur temps libre à des jeux de société : échecs, tritrac* et dés. Ils sont aussi musiciens : ils jouent de la flûte, de la muse (une sorte de flûte) et de la vièle (instruments trop fragiles pour être présentés ici). Des initiales gravées sur certains objets indiquent qu'ils savent lire et écrire.

* Le TRICTRAC est un jeu de hasard et de stratégie qui se joue sur un plateau avec des dés et des jetons.

IMAGE
À VENIR

Écran 9 : Fiche d'identité / Informations sur les objets

FICHE D'IDENTITÉ

Les chevaliers-paysans de l'An mil au lac de Paladru
(Charavines, Isère)

Datation : 1006-1038

Les collections issues des fouilles de Charavines-Colletière ont fait l'objet d'un important programme de restauration et de consolidation réalisé par l'Atelier régional de conservation (ARC-Nucléart) à Grenoble.

Ces collections appartiennent au Musée dauphinois (Grenoble),
Conseil général de l'Isère

Le site de fouilles n'est pas accessible

Remerciements à l'équipe de fouilles de Charavines

4. LES RESSOURCES COMPLÉMENTAIRES

Livres

BARRUOL G., *Le Dauphiné roman*, La nuit des temps, 1992.

BAUCHERON F., GABAYET F., MONTJOYE A. de, *Autour du groupe épiscopal de Grenoble : deux millénaires d'histoire*, Document d'archéologie en Rhône-Alpes, n°16, 1998.

CAYOL-GERIN A., CHARBONNIER V., MONTJOYE A. de, *Grenoble, traces d'histoire*, Coll. Les patrimoines, Le Dauphiné Libéré, 1997.

CHANCEL D., MONTJOYE A. de, *Le groupe cathédral de Grenoble : baptistère, cathédrale Notre-Dame, église Saint-Hugues, palais épiscopal*, Musée de l'Ancien Évêché, 2009.

COLARDELLE M. et VERDEL E., *Chevaliers-paysans de l'An mil au lac de Paladru*, Errance, 1993.

COLARDELLE R., *Saint-Laurent de Grenoble, De la crypte au musée archéologique*, PUG, 2013.

COPPIN B. et JOLY D., *Le Moyen Âge*, Encyclopédie junior, Fleurus, 2003.

ERLANDE-BRANDENBURG A., LE POGAM P-Y., SANDRON D., *Musée national du Moyen Âge-Thermes et Hôtel de Cluny*, Guide des collections, Réunion des Musées Nationaux, 1993.

MOCELLIN G., *Chroniques d'une abbaye au Moyen Âge. Guérir l'âme et le corps*, Musée de Saint-Antoine L'Abbaye, 2012.

Sites internet

www.musee-moyenage.fr

www.ancien-eveche-isere.fr

www.musee-archeologique-grenoble.fr

www.grenoble-tourisme.com

www.musee-saint-antoine.fr

5. LES SUGGESTIONS POUR PROLONGER LA DÉCOUVERTE

Les itinéraires de visite

DÉCOUVRIR LE GROUPE ÉVÊCHÉ-CATHÉDRALE DE GRENOBLE

L'ancien palais des évêques, la cathédrale Notre-Dame et l'église Saint-Hugues constituent un ensemble patrimonial majeur. Leur découverte permet de comprendre le rôle et la place tenus par l'Église dans la cité au cours des siècles, notamment au Moyen Âge.

L'ancien palais épiscopal

L'ancien palais des évêques abrite aujourd'hui le Musée de l'Ancien Évêché dont ce dernier tire son nom. Parcourir les espaces du musée, c'est découvrir les vestiges de cet édifice dont les plus anciens remontent au 13^e siècle. De courts textes sur panneaux de verre, présents tout au long du parcours de visite dans la cour et les salles, permettent la découverte des lieux et des éléments architecturaux qui ont existé ou sont encore visibles aujourd'hui. Au rez-de-chaussée du musée, une salle est consacrée à l'évolution du groupe évêché-cathédrale du 14^e siècle à nos jours à travers la présentation de trois maquettes. Une galerie présente une sélection de portraits des prélats ayant occupé les lieux au cours de l'histoire. Enfin, un espace est consacré à la présentation de quelques pièces du trésor de la cathédrale (mitre d'évêque, reliquaire, crosse épiscopale).

La cathédrale Notre-Dame et l'église Saint-Hugues

Jouxant l'ancien palais des évêques, la cathédrale et l'église sont accessibles depuis la place Notre-Dame. Elles peuvent être visitées en dehors des temps réservés aux offices religieux. Leur découverte permet d'évoquer le plan réservé à ce type d'édifice, l'architecture romane et gothique, et les rituels de la liturgie catholique. Elles sont un témoignage de la foi profonde qui se développe au Moyen Âge.

À noter : La terrasse du musée (au 2^e étage) offre une vue d'ensemble sur la place Notre-Dame, parvis de la cathédrale. Il est possible de localiser l'emplacement des vestiges du baptistère et des remparts antiques situés en sous-sol, et matérialisés sur le dallage actuel de la place par des pavements de couleur. Le point de vue depuis la terrasse permet ainsi de saisir l'organisation de cet ensemble religieux au cœur de la cité.

VISITER LE BAPTISTÈRE DE GRENOBLE

Datés du 4^e siècle, les vestiges archéologiques du baptistère, situés en sous-sol de place Notre Dame et accessibles à partir du Musée de l'Ancien Évêché, offrent un témoignage majeur sur les premiers temps chrétiens à Grenoble. C'est en ce lieu que l'évêque délivrait le sacrement du baptême à tous les nouveaux chrétiens. Les différents états de construction du bâtiment et d'aménagements de la cuve baptismale témoignent de l'évolution de la liturgie du baptême. Le site a été occupé jusqu'au 10^e siècle.

VISITER LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE GRENOBLE - SAINT-LAURENT

Situé rive droite de l'Isère, le musée est implanté sur le site de Saint-Laurent de Grenoble, lieu patrimonial d'une grande richesse. Des vestiges archéologiques de la nécropole du 4^e siècle à l'église du 19^e siècle, le site témoigne de l'évolution des croyances et des pratiques funéraires depuis les premiers temps chrétiens.

DÉCOUVRIR LES LIEUX ET PLACES DE GRENOBLE, TÉMOINS DE L'HISTOIRE MÉDIÉVALE DE LA CITÉ

La vieille ville offre d'intéressantes découvertes sur un périmètre de visite réduit, situé à proximité du musée. On peut citer la rue Chenoise, la collégiale Saint-André, la Tour de l'Isle. Ces différents lieux permettent d'évoquer le contexte politique et religieux de l'époque médiévale et d'appréhender la vie des hommes et des femmes de cette époque en complément des découvertes dans le musée.

6. LES INFORMATIONS PRATIQUES

Pour organiser sa venue au musée

Musée de l'Ancien Évêché
2, rue Très-Cloîtres – 38000 GRENOBLE
Tél. 04 76 03 15 25
www.ancien-eveche-isere.fr
musee.eveche@cg38.fr

CONDITIONS DE VISITE

Le musée est ouvert :
Lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 18h
Mercredi de 13h à 18h
Samedi et dimanche de 11h à 18h
Le musée est fermé le 1^{er} janvier, le 1^{er} mai et le 25 décembre

Entrée gratuite pour tous, tous les jours

Visites-ateliers, visites guidées, visites libres, accueil des enseignants :
Renseignements à l'accueil du musée au 04 76 03 15 25
ou sur www.ancien-eveche-isere.fr

MOYENS D'ACCÈS

Dans Grenoble : tramway ligne B et bus ligne 16, arrêt Notre-Dame Musée
Autoroutes :
Lyon – Grenoble (A48), sortie Grenoble Bastille, suivre Quai Créqui et Quai Stéphane Jay,
puis prendre place Lavalette
Chambéry – Grenoble (A41), sortie Grenoble Centre, suivre boulevard Maréchal Leclerc,
puis prendre place Lavalette
Stationnement de convenance : parking du Musée de Grenoble (situé place Lavalette)

STATUT

Le Musée de l'Ancien Évêché est un service du Conseil général de l'Isère
Responsable : Isabelle Lazier, conservatrice en chef
Chargée du service des publics : Cécile Sapin



Document réalisé
par le Musée de l'Ancien Évêché
2 rue Très-Cloîtres - 38000 Grenoble
Tél. 04 76 03 15 25

www.ancien-eveche-isere.fr

Le musée est un service du Conseil général de l'Isère.

Sauf mention contraire :

Photographies : © Y. Bobin, D. Vinçon, Musée de l'Ancien Évêché ;

Cartes et illustrations : © T. Lemot

Graphisme : Jean-Noël Duru

Grenoble, 2014